

FUMIÈRE (*Edgar-Joseph-Marie*), Inspecteur de la Compagnie du Kasai (Bruxelles, 12.6.1859 — Sumba Mulada, 18.9.1907). Fils de Joseph-Auguste et de De Poorter, Lucie ; époux de D'Haenens, Hortense.

Après des études à l'École des Pupilles de l'armée, il entre en 1875 au régiment des carabiniers et y accède au grade de sergent. En 1883, il quitte l'armée pour devenir représentant de commerce. Cette profession ne lui plaisant pas, il se fait admettre en 1875 comme employé à l'administration des Hospices de Bruxelles et y reste en fonction jusqu'en 1892. A ce moment, les sociétés commerciales commencent à se développer au Congo. Fumière se fait engager par la Société pour le Commerce du Haut-Congo (S. A. B.) en qualité d'adjoint, part pour l'Afrique le 6 mai 1892, y remplit les fonctions de secrétaire de direction, puis de gérant des factoreries de Likimi, Mobeka, Bangala, Kinshasa. En 1895, on lui confie même *ad interim* la charge de directeur. Il rentre en Europe le 12 juillet 1896, repart le 6 janvier 1898 en qualité d'agent principal. Comme tel, il prend la direction du district de l'Équateur, puis de celui du Kasai. Fin de terme, il rentre malade le 22 mars 1901. Il repart le 3 octobre suivant comme agent principal faisant fonction de sous-directeur et est chargé de remettre, au Kasai, les établissements de la S. A. B. à la Compagnie du Kasai. En 1903 et 1904, il prend la direction des cultures de la S. A. B. à Manghay. Il quitte l'Afrique le 7 novembre 1904, revient au pays et y est sollicité en 1906 par la Compagnie du Kasai pour exercer en Afrique les fonctions d'inspecteur. C'est au cours de ce quatrième terme que Fumière meurt à Sumba Mulada le 18 septembre 1907.

Son fils Fernand, né en 1889, peu avant son départ pour le Congo, fit également carrière en Afrique et fut directeur à Kilo de l'agence de la Banque du Congo belge.

[J. J.] 31 août 1954.
Marthe Coosemans.
Archives de la S. A. B. — *Mouv. géogr.*, 1907, 497. — *Trib. cong.*, 17 octobre 1907, 1.